# Venir au pôle d'activités



# **PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN**

Le site internet : http://www.lepilote.com/ vous guide dans tous vos déplacements pour accéder à la DTerMed.

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DTerMed.

### ■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE

- Prendre le car n°53 en direction «Aix-les-Milles/Europôle de l'Arbois» - Arrêt au «Pôle d'activités» situé à 50 m de la DTerMed

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt «Pôle d'activités» (à demander au

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt «Pôle d'activités»



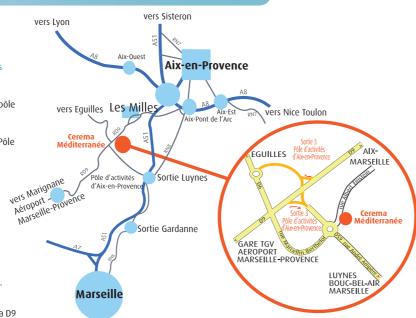
## **EN VOITURE**

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence»

### ■ Pour en savoir plus :

- www.marseille.aeroport.fr
- www.voyages-sncf.com



# Se déplacer au Cerema Méditerranée



### Département et services du cerema Méditerranée

Association Sportive Culturelle et d'Entraide de l'Equipement (ASCEE) : bât. B

Comité Local d'Action Sociale (CLAS) · hât K

Conception et exploitation durables des infrastructures (DCEDI) : bât. G,H,J,N

Aménagement des Territoires (DAT) : bât. C Risques, Eau, Construction (DREC) : bât. F, G

Laboratoire d'Aix-en-Provence (LAP) : bât. A Accueil + Poste de garde : bât. M

Reprographie : bât. B

Restaurant administratif : bât. R

Service des Ressources Humaines (SRH) : bât. P

Service Informatique Interne (SII) · hât B

Service Patrimoine et Moyens Généraux (SPMG) : bât. B

# CPII DOM : bât. E

MARNN: bât. H

### Direction technique Eau mer et fleuves Antenne d'Aix-en-Provence : bât. A

### Salles de réunion

- · Amphi des 13 vents : bât. A
- L'Heptagone : bât. E
- petite et grande conciergerie : bât L

Salle du rez-de-chaussée du CPII DOM : bât.E

# Cerema

## Méditerranée

Pôle d'activités - Avenue Albert Einstein CS 70499 - 13593 Aix-en-Provence Cedex 3

Téléphone: 04 42 24 76 76 Télécopie: 04 42 24 77 77 Courriel: DTerMed@cerema.fr Site internet: www.cerema.fr



# Livret d'accueil



Vous allez bientôt intégrer le Cerema Méditerranée.

Bienvenue parmi les 330 agents qui travaillent au sein de notre structure riche et vivante que vous allez découvrir!

Ce livret d'accueil vous est proposé pour

faciliter votre intégration et vos premiers contacts, vous fournir des renseignements pratiques et vous apporter des informations sur notre organisation.

J'espère que ce document vous aidera à vous familiariser rapidement avec votre nouveau lieu de travail et avec les équipes que vous rejoignez.

Je vous souhaite une grande satisfaction professionnelle et un épanouissement personnel au sein de notre direction.

Florence Hilaire Directrice du Cerema Méditerranée



# Bienvenue au Cerema

Le Cerema est un établissement public à caractère administratif, sous tutelle des ministères chargés du développement durable, des transports et de l'urbanisme est doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche.

Il accompagne les territoires pour la réalisation de leurs projets dans 9 champs d'action complémentaires :

Aménagement et cohésion des territoires Ville et stratégies urbaines Transition énergétique et climat **Environnement et ressources naturelles** Prévention des risques Bien-être et réduction des nuisances Mobilité et transport Infrastructures de transport Habitat et bâtiment

# et au Cerema Méditerranée,

# ses domaines d'intervention

connaissance et prévention des risques ; développement des infrastructures ; énergie et climat ; gestion du patrimoine d'infrastructures ; mobilité et transports territoires durables et ressources naturelles ; ville et bâtiments durables

# ses types de prestations

recherche, méthodologie et assistance technique; évaluation et contrôle, diagnostic; animation et enseignement; diffusion et conception d'outils; essais, contrôle et instrumentation

## son ancrage territorial

Quatre zones d'action : Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse et DROM-COM des océans Pacifique et Indien

# ses implantations

Aix-en-Provence (Siège) Montpellier (Agence Languedoc-Roussillon) Sophia-Antopolis (Agence de Sophia)

# L'organisation interne

# Service Communication

# DIRECTION

# Chargés de Mission

Affaires Juridiques et Contentieux Sécurité et Prévention Actions Sociales

# Départements

Aménagement des Territoires (DAT)

Conception et Exploitation Durables des Infrastructures (DCEDI)

Risques, Eau, Construction (DREC)

Agence Languedoc-Roussillon (ALR)

Agence de Sophia-Antipolis (ASA)

# Laboratoire

Laboratoire d'Aix-en-Provence (LAP)

# Secrétariat Général

Service des Ressources Humaines (SRH)
Service Patrimoine et Moyens Généraux (SPMG)
Service Informatique Interne (SII)

# Service Financier et Comptable Sud-Est

Bureau Financier Méditerranée

# Mission de Valorisation de la Production

Service documentation

# À qui vous adresser à votre arrivée ?

# Vos premières démarches

### Vous devrez vous rendre successivement :

- · dans votre service où vous serez accueilli par le secrétariat,
- au <u>Service des Ressources Humaines</u> (SRH) où vous compléterez les dernières formalités nécessaires auprès de votre référent qui a en charge votre dossier,
- au <u>Service Informatique Interne</u> (SII) qui vous délivrera une carte professionnelle nominative, sur laquelle figurera votre photo. Cette carte vous permettra l'accès au site d'Aix, pour le temps de travail et pour le restaurant administratif.

Un numéro de poste téléphonique direct vous sera également attribué dès votre arrivée,

Ce service vous fera signer la charte informatique et vous attribuera une adresse de messagerie électronique.

Prenez contact avec le correspondant local informatique (CLI) de votre service pour la configuration de votre ordinateur.

- au <u>Service Patrimoine et Moyens Généraux</u> (SPMG) qui vous expliquera:
- l'utilisation des véhicules de service avec en particulier les modalités d'accès au pool véhicules, l'attribution des codes chauffeurs;
- la sûreté du site et des bâtiments;
- les moyens généraux proposés (nettoyage, espaces verts, collecte des déchets, fournitures, mobiliers ...);
- l'entretien des bâtiments réalisé; ...

Une adresse mail à privilégier pour toute demande: SPMG.SG.DTerMed@cerema.fr

L'ensemble de ces sujets est détaillé sur le site intranet du Cerema Méditerranée / rubrique SPMG

# Où trouver des informations?

# Le service des ressources humaines (SRH)

Votre référent RH est votre contact privilégié pour toutes questions relatives à votre situation administrative ou financière.

Il a en charge l'instruction de vos demandes en liaison avec le service de gestion administrative et de paye de la DRH du Cerema au siège. Il vous informe et peut vous conseiller en lien avec l'encadrement.

Il est en relation avec les services sociaux, comités médicaux et médecine du travail.

- Référent RH en charge du personnel de catégorie A administratif et technique, B administratif, OPA, personnel non titulaire et contractuel 04 42 24 76 42
- Référent RH en charge du personnel B technique, C technique et administratif
- 04 42 24 72 38
- Action sociale 04 42 24 76 41
- Formation 04 42 24 76 45
- 04 42 24 76 41 Courriel: SRH.SG.DTermed@cerema.fr

## Le médecin de prévention

La surveillance médicale des agents est assurée par le médecin de prévention. Renseignements au SRH bureau Action Sociale.

### L'assistante sociale

Elle est à votre disposition pour vous aider et vous conseiller en cas de difficulté personnelle.

- Aix-en-Provence 06 45 72 99 03
- · Montpellier 04 66 62 65 50
- Sophia-Antipolis 06 42 57 53 71

### Le conseiller de prévention

Il est à votre écoute pour tous les sujets qui concernent la Prévention, la Santé et la Sécurité au Travail (PSST). Pour tout renseignement, vous pouvez accéder à la rubrique Prévention du site intranet ou le contacter directement au 04 42 24 76 55.

### Le service communication

Il met en ligne des informations pratiques sur le site intranet : http://intra.dtermed.cerema.i2/.

Il organise des journées événementielles au sein du Cerema Méditerranée (journées techniques, conférences «ça se passe ici», journée du personnel, accueil des nouveaux arrivants...).

Il publie et met à votre disposition des documents pour vous informer sur l'organisation, la stratégie et sur les différentes activités du Cerema Méditerranée (plaquettes de présentation, rapport d'activité annuel, organigramme...).

D'autres informations sont disponibles sur le site Internet: www.cerema.fr

- · 04 42 24 76 17
- $\bullet \ \, \text{Courriel}: COM.SG.DTerMed@cerema.fr}$

# Accueil des nouveaux arrivants

Afin de faciliter votre intégration, le service communication vous propose une demi-journée de découverte, des activités réalisées au Cerema Méditerranée

### Le service documentation

Il effectue vos recherches documentaires (articles de presse, textes réglementaires, bibliographies...) et vous propose son assistance pour trouver l'information dont vous avez besoin dans le cadre de votre activité.

Vous trouverez sur l'Intranet une présentation du service, un guide d'utilisation de ses ressources et produits (revues de presse, listes des abonnements, etc.).

- · 04 42 24 71 49
- Courriel: DOC.SG.DTerMed@cerema.fr

# La charte d'initiatives éco-responsables

Sur l'intranet vous êtes invités à organiser vos déplacements, par un usage croissant de transports collectifs et une éco-conduite de nos véhicules, à être vigilants sur nos consommations d'énergie et le tri de nos déchets.

Notre ambition est d'être en cohérence concrète avec les missions et objectifs de notre établissement. Vos initiatives et propositions sont les bienvenues.

• Mission éco responsabilité : 04 42 24 79 80

# **Activités socio-culturelles**

# Le restaurant administratif

Il est ouvert de 11h30 à 13h30 sur le campus, il est géré par une association : la NAGRAM. Vous êtes inscrit automatiquement.

Renseignements, site Intranet rubrique Vie du Cerema Méditerranée

### L'ASCEE

L'Association Sportive Culturelle d'Entraide de l'Équipement gère de multiples activités et le centre aéré pour les enfants des personnels du Cerema Méditerranée, du CVRH et de l'ENTE, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Renseignements, site Intranet rubrique Vie du Cerema Méditerranée 04 42 24 77 90

# Horaires de travail

- Heures d'ouverture et de fermeture : 7h00 19h30
- · Durée hebdomadaire du travail : 38h30
- Durée moyenne journalière du travail : 7h42
- · Pause méridienne minimum : 0h45
- Plage fixe du matin : 9h30 à 11h30
- Plage fixe de l'après-midi : 14h00 à 16h00

À partir de 20h, les bâtiments doivent être libérés de leurs occupants (fermeture par le gardien et mise sous alarme des bâtiments).

# Congés

Pour un temps de travail à 100% :

- 40 jours de congés annuels + RTT Individuels
- 4 jours RTT collectifs
- 1/2 jour par mois ou 1 jour tous les 2 mois de récupération possible sur crédit de temps

Pour plus d'informations, veuillez consulter la fiche synthétique sur l'Intranet (rubrique SRH, Temps de travail, Règlement intérieur) à cette adresse :

http://intra.dtermed.cerema.i2/conges-annuels-a2680.html